AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-6-66 516864

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Supplément N° 1 au Bulletin Technique N° 69 de Juin 1966 — 1966-19

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Mildiou : A la suite du beau temps chaud de la deuxième quinzaine de Mai et du début de juin, les foyers de Mildiou, déjà très faibles, ne se sont pas étendus.

Les taches sont rares à l'exception de quelques zones très localisées. Néanmoins, en raison de la forte végétation et de la période de floraison, il serait utile de prévoir un traitement dès à présent.

Black-Rot : Le traitement conseillé ci-dessus sera également valable contre le Black-Rot.

ARBRES FRUITIERS

Carpocapse des Pommes et des Poires : Le vol de Carpocapse se poursuit. Les pontes ont été favorisées par les fortes températures crépusculaires et l'intensité de l'ensoleillement. Un deuxième traitement est à exécuter entre le I5 et le 20 juin dans toutes les régions fruitières.

Tavelures des Poiriers et des Pommiers : Dans les vergers où l'on note la présence de taches primaires, adjoindre un fongicide à la bouillie préconisée pour le Carpocapse.

INFORMATIONS

Psylle du Poirier : Dans la région de Saint-Pierre-d'Aurillac (Gironde) une invasion assez importante de Psylle est observée actuellement sur Poirier.

Traiter immédiatement avec l'un des produits ci-dessous également efficace contre le Carpocapse aux dosages indiqués dans la liste des spécialités homologuées en I966 :

- Azinphos (Gusathion) - Carbaryl (Sévin) - Diazinon - Diethion - Dimethoate - Malathion - Parathion.

Rouille du Prunier : Renouveler le traitement préconisé le I4 mai.

POMMES de TERRE

Mildiou et Doryphore : Pour prévenir les attaques de Mildiou, effectuer un traitement dès à présent.

Ajouter un insecticide à la Bouillie pour détruire les larves de Doryphore.

Bordeaux, le II juin 1966

Le Contrôleur chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux -Directeur gérant: L. BOUYX

P 206